



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2010/01- M03

Microcontrôleurs sécurisés ST23YR48B et ST23YR80B

Certificat de référence : ANSSI-CC-2010/01

Paris, le 26 février 2013

*Le directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information*

Patrick Pailloux
[ORIGINAL SIGNE]



Références

- a) [MAI] Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance ;
- b) *ST23YR48B/ST23YR80B Security Target - Public Version*, référence SMD_ST23YRxx_ST_09_001, v02.00, mars 2011, STMicroelectronics ;
- c) Rapport de certification ANSSI-CC-2010/01 - Microcontrôleurs sécurisés ST23YR48B et ST23YR80B, 1^{er} février 2010, ANSSI ;
- d) Rapport de Maintenance ANSSI-CC-2010/01-M01 - Microcontrôleurs sécurisés ST23YR48B et ST23YR80B, 8 juillet 2010, ANSSI ;
- e) Rapport de Maintenance ANSSI-CC-2010/01-M02 - Microcontrôleurs sécurisés ST23YR48B et ST23YR80B, 29 août 2012, ANSSI ;
- f) *Security Impact Analysis Report – ST-SA-SB23YR80- Maskset BHB or BIB with optional Neslib 2.0, 3.0 or 3.1 and with new FE and BE sites*, reference SMD_ST-SA-SB23YR80H-I_SIA_12_001, version 1.0, 3 décembre 2012, STMicroelectronics ;
- g) Surveillance des produits ST23YR48B et ST23YR80B, référence 2781/ANSSI/SDE/PSS/CCN, 27 septembre 2012, ANSSI ;
- h) [SOG-IS] « Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates », version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee ;
- i) [CC RA] Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, May 2000.

Identification du produit maintenu

Les produits maintenus sont les microcontrôleurs sécurisés ST23YR48B et ST23YR80B, (révision externe B) en révision interne H (*maskset* BHB) et I (*maskset* BIB), développés par STMicroelectronics.

Les produits ST23YR48B et ST23YR80B (révision externe B) révision interne F (*maskset* BFB) ont été initialement certifiés ANSSI-CC-2010/01 (référence c). Ils ont déjà fait l'objet de deux maintenances sous les références ANSSI-CC-2010/01-M01 (référence d) et ANSSI-CC-2010/01-M02 (référence e) pour la révision externe B et révision interne G (*maskset* BGB).

Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence f) mentionne que les modifications suivantes ont été opérées :

- pour ce qui concerne le cycle de vie : ajout de plusieurs sites audités dans le périmètre de l'environnement de développement des produits ;
- pour ce qui concerne l'implémentation matérielle des produits :
 - o pour la révision interne H : traitement d'un problème marginal de synchronisation d'horloge ;
 - o pour la révision interne I : création d'une version contact seul des produits.

Les sites additionnels sont les suivants :

<p>STMicroelectronics</p> <p>629 Lorong 4/6 Toa Payoh 319521 Singapour Singapour</p>	<p>ST Microelectronics</p> <p>16 Tao hua Rd. Futian free trade zone 518048 Shenzhen P.R. Chine</p>
<p>STMicroelectronics</p> <p>7 Loyang drive 508938 Singapour Singapour</p>	<p>Smartflex Technologies</p> <p>No 27, UBI rd 4, MSL building #04-04 408618 Singapour Singapour</p>
<p>DISCO Hi-Tec Europe GmbH</p> <p>Liebigstrasse 8 D-85551 Kirchheim bei Munchen Allemagne</p>	<p>NEDCARD</p> <p>Bijsterhuizen 25-29 6604 LM Wijchen Pay-Bas</p>
<p>GlobalFoundries (Singapore)</p> <p>60 Woodlands industrial park D street 2 738406 Singapour Singapour</p>	<p>STMicroelectronics (Morocco)</p> <p>101 Boulevard des Muriers 20 180 Bouskoura Maroc</p>

Fournitures impactées

Fournitures prises en compte

Suite à la surveillance de ces produits (référence g) les guides ont été mis à jour. Les guides d'utilisation du produit sont désormais constitués des documents suivants :

[GUIDES]	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ST23YR80 Datasheet</i>, référence DS_23YR80, révision 2.00, STMicroelectronics ; - <i>ST23YR48 Datasheet</i>, référence DS_23YR48, révision 1.00, STMicroelectronics ; - <i>ST23YR80/48 Recommendations for contactless operations</i>, référence AN_23YR80_RCMD, révision 4, STMicroelectronics ; - <i>ST23 Platform - Security Guidance</i>, référence AN_SECU_23, révision 10, STMicroelectronics ; - <i>ST21/23 programming manual</i>, référence PM_21_23, révision 3, STMicroelectronics ; - <i>ST23 AIS31 Compliant Random Number User Manual</i>, référence UM_23_AIS31, révision 2, STMicroelectronics ; - <i>ST23 AIS31 Tests reference implementation user manual</i>, référence AN_23_AIS31, révision 2, STMicroelectronics.
----------	---

Fournitures impactées

Suite à cette maintenance, les fournitures suivantes ont été également mises à jour depuis le certificat initial :

[CIBLE]	ST23YR48B/ST23YR80B Security Target - Public Version, référence SMD_ST23YRxx_ST_09_001, v02.00 de mars 2011, STMicroelectronics.
[CONF]	Addendum à la liste de configuration : <ul style="list-style-type: none">- <i>Security Impact Analysis Report – ST-SA-SB23YR80- Maskset BHB or BIB with optional Neslib 2.0, 3.0 or 3.1 and with new FE and BE sites</i>, référence SMD_ST-SA-SB23YR80H-I_SIA_12_001, version 1.0, 3 décembre 2012, STMicroelectronics.

Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-évaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, ref. CCIMB-2004-02-009, version 1.0, February 2004 ».

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

² Les pays signataires de l'accord sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.